

L'ÉCHO DES COLONNES

Juin 2005

N°22

Editorial

L'Amélycor vient de fêter sa dixième année d'existence. C'est en effet le 19 mai 1995 que les statuts de l'association étaient enregistrés à la préfecture d'Ille et Vilaine.

Depuis cette date, plus de 80 conférences ont été proposées au lycée devant un public attentif et fidèle. La programmation de cette année a été particulièrement éclectique: physique, histoire, théologie, architecture, psychiatrie... Soyez assurés que les membres du bureau vous réservent encore quelques surprises pour la prochaine année scolaire.

Avec la création du site de l'association : www.amelycor.org c'est un nouveau moyen d'information qui est à la disposition des adhérents... Faites connaître ce site autour de vous. Nous avons besoin de votre contribution et de vos suggestions pour susciter de nouvelles adhésions et renforcer le poids moral de l'Amélycor.

La collaboration avec l'Espace des sciences devrait se poursuivre en 2005-2006 et de nouvelles publications en supplément à la revue «Science-Ouest» sont déjà programmées. Les visites ont continué de plus belle et nous devons ici rendre hommage à l'activisme de notre ami Michel Fily et des retraités de la MGEN.

Il est impossible de clore cet éditorial sans évoquer la disparition d'un des plus importants penseurs de l'après-guerre, membre d'honneur de l'association.

Le philosophe Paul RICŒUR est décédé vendredi 20 mai 2005 à l'âge de 92 ans, à Châtenay-Malabry, aux «Murs blancs», la communauté fondée par Emmanuel Mounier. Rappelons que cet ancien élève du lycée de garçons de Rennes, à qui la ville où «il avait appris à marcher» a rendu hommage le 23 avril 2004, vient de recevoir le prix John W. Kluge, la plus haute récompense américaine pour les sciences humaines.

« Quand un obstacle vous
arrête, ne le contournez pas,
affrontez-le et de face »

[(Roland. Dalbiez,
pr. de philosophie de
Paul Ricœur]

Merci, Monsieur Ricœur pour « ces moments de paix et d'échanges » que vous nous avez accordés le mercredi 19 mars 2003 au lycée Zola.

Jos Pennec

Ne me fermez pas ! Le blount s'en chargera



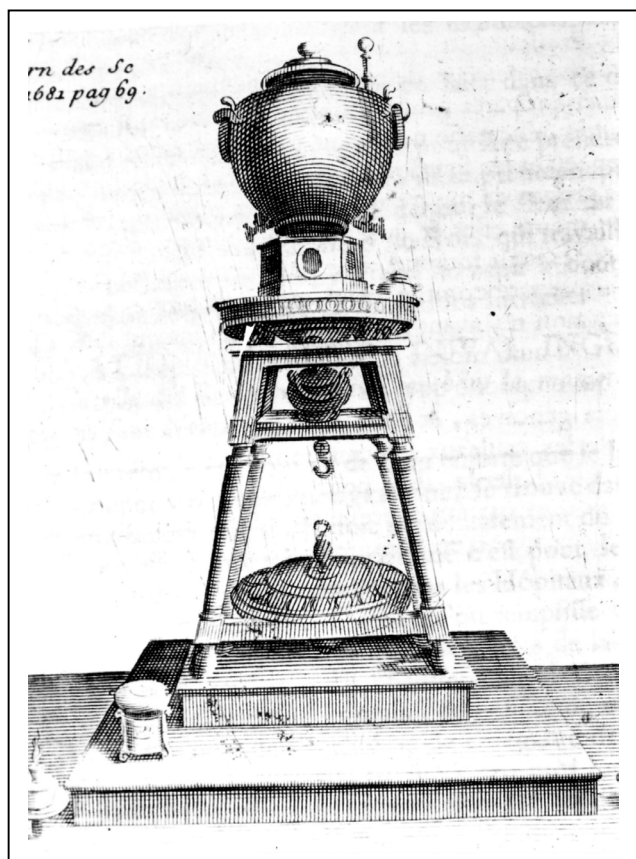
Cl. Françoise Le Baro

Association pour la Mémoire du Lycée et Collège de Rennes

Cité scolaire Emile Zola avenue Janvier BP 90607

35 006 RENNES Cédex

Une belle invention sans lendemain :



LA MACHINE A NOURRIR LES BÉBÉS

Extrait du « journal des Sçavans » du 24 mars 1681 :

« Proposition du Sieur Duval touchant la manière d'élever les enfants sans nourrice »

A l'origine, un problème social :

Les enfants confiés aux Hôpitaux des Enfants trouvés périssent souvent « par la mauvaise nourriture et le peu de soin des Nourrices auxquelles on est obligé de les confier ». Le Parlement de Paris provoqua une réunion de Médecins, de Chirurgiens et de « Matrones-Jurées ». Elle se tint le 26 août 1680.

Le rapport qui s'en suivit évoquait la possibilité de pouvoir élever les enfants sans le secours des Nourrices. (Cela se ferait en Angleterre ? En Bavière, cela a été pratiqué et « une Dame de qualité a nourri dix sept ou dix huit enfants de cette façon » J.d.S. 11 mars 1680). Nos spécialistes veulent donc fournir « un aliment convenable (...) et dont la distribution soit aisée ».

La « boulie », la gelée de pain, aliments fort grossiers ne sont pas retenus. L'« eau de froment » n'est pas mieux considérée. Tout compte fait, le lait de vache apparaît comme la meilleure solution...

Mais comment « entretenir ce lait dans ce degré de chaleur naturelle » et comment le faire prendre aux enfants « avec la même facilité que s'ils le prenaient par les têtens d'une bonne nourrice ? »

Entrée en scène du Sieur Duval :

Le sieur Duval, architecte des Bâtiments du Roi, suit en quelque sorte le cahier des charges.

« Il veut qu'on remplisse de lait un grand vase de cuivre étamé ». Ce grand vase dans lequel on pourrait mettre 25 ou 30 pintes de lait « qui est tout ce qu'il faut pour la nourriture d'une centaine d'enfants pourvu qu'on le remplisse deux fois en 24 heures. (...) Il veut qu'on place dans ce vase un Termomètre ».

- Pour « entretenir ce lait dans le degré de chaleur naturelle, il le fait par le moyen d'une petite lampe allumée avec l'esprit de vin qui se met sous le pot au lait ».
 - Pour « ce qui est de la succion », il prévoit « des Têtens de même forme, longueur et grosseur que ceux de la Nourrice la mieux composée ». Des vaisseaux d'étain sont entourés de crin de cheval, le tout étant revêtu de peau de chevreau ou de taffetas.
- (« Nous n'avons pas fait reproduire les têtens dans la figure. »)

Ceux qui voulaient en savoir plus sur cette machine pouvaient la découvrir chez le Sieur Duval. Certains lui prédisaient un grand avenir, on pourrait, par exemple, en installer une dans toutes les paroisses de Paris...

Jean-Noël Cloarec

Autres contributions de Duval

Cet ingénieur architecte apparaît plusieurs fois dans le journal.

1682 • « invention pour mettre dans la dernière justesse les horloges et les pendules »

1683 • « Nouvelle manière de thermomètre »

1684 • « Dessin d'un pont flottant »

1685 • « Foyer de campagne et de cabinet »

1693 • « Une manière d'avoir des eaux pures et nettes en toute saison »

Cette étrange machine n'est qu'une des curiosités et autres réflexions que vous découvrirez prochainement dans un fascicule à paraître en supplément à « Science-Ouest », sous le titre : « Le journal des sçavants et les sciences de la vie (1665-1789) »

Aux archives départementales d'Ille et Vilaine, dans les dossiers de la sénéchaussée et siège présidial de Rennes¹, Jeanne Labbé a retrouvé une liasse qui concerne un grave incident où sont impliqués des élèves du collège des Jésuites.

Ceux-ci doivent témoigner sur ce qui s'est passé le mardi sept décembre mille sept cent trente quatre vers 2 heures, à la suite de la plainte de **Perrine Bauchet** et de ses tuteurs.

Pauvre Perrine



(Source : M..B. - Détail de « la vue du calvaire »)

Dossier :

Déclaration de « Nicolas Hascouet, jésuite, préfet du collège, âgé de 54 ans demeurant paroisse Saint-Germain » le 1^{er} avril 1735

[Le] « témoin par serment main sur sa poitrine jure sur ses saints ordres de dire vérité² » dépose « sur les faits de la plainte n'en avoir aucune connoissance sinon que sur la fin du mois de décembre dernier ou au commencement du mois de janvier dernier il vint une femme luy faire des plaintes à la préfecture en luy disant que sa niepce avoit été blessée par un ecolier de la classe de seconde nommé Ballais sans savoir si ce qu'elle luy disoit étoit vray ou non le déposant ne fist que luy répondre que puisque sa niepce étoit blessée elle pouvoit aller se plaindre à la justice que cela ne le regardoit point » A la fin signe Nicolas Harscoet prêtre de la compagnie de Jésus et préfet du collège de Rennes.

Sans le conseil de Nicolas Hascoet « d'aller se plaindre à la justice » le fait-divers du 7/12/1734 nous serait resté inconnu mais la conviction du préfet que « cela ne le regardait point » explique « que plusieurs convocations à comparaître lui aient été portées et que mandement ait [dû être] fait au révérend père recteur [du] collège de [le] faire comparaître » avant qu'il ne daigne témoigner. Retard à comparaître, qui comme l'indique Perrine Bauchet, la blessée, l'empêche « d'être dédommée de son préjudice ».

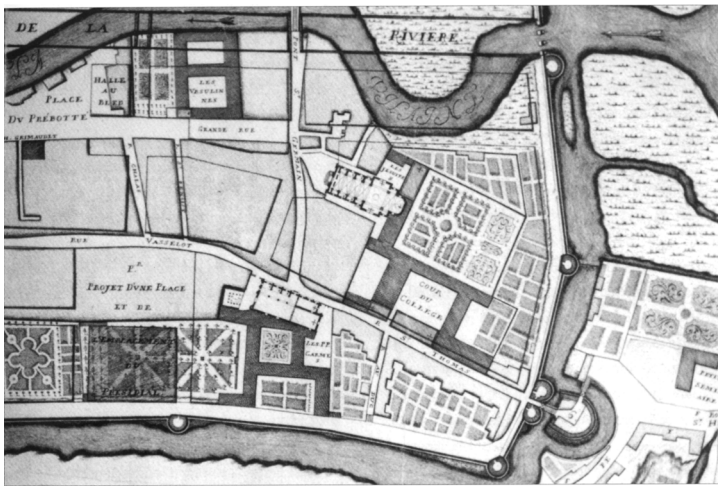
« A nos seigneurs du Parlement supplie humblement Perrine Bauchet mineure de 17 ans journalière lavandière autorisée de Pierre Ciclaire cordonnier son oncle par alliance comme aiant épousé Thomaze Bauchet disant la suppliante qu'étant à laver du linge au bord de la rivière qui est au pied de la tour de Porte Blanche de cette ville, le mardi sept du présent mois entre les deux à trois heures de l'après midy il leur fut jetté de dessus le mur de la ville quantité de pierres et entre autre une du poids d'environ sept à huit livres sur la suppliante au dessus de la partie postérieure des fausses côtes du côté gauche et vertèbres des lombeir duquel coup la suppliante tomba évanouie dans l'eau qui étoit lors forte ce qui l'auroit infailliblement emportée sans le secours de sa dite tente qui l'arrêta et la fit ensuite promptement emporte dans sa demeure lesquels jets de pierres la suppliante a appris avoir été faits de par plusieurs écoliers du nombre desquels est l'un des fils du deffunt [] Ballaise vivant marchand en cette ville ecolier étudiant actuellement en seconde et cela si vrai qu'il a été force de le reconnoître devant le reverend père prefet des Jesuites de cette ville et la présence d autres personnes dignes de foi qui rendront témoignage de la vérité à la justice et cela est arrivé nonobstant toutes les pièces et plainte que la suppliante et sa tente avoient précédemment faites hautement et publiquement aux malefateurs de cesser de jeter des pierres ce qui mérite une répréhension d'autant plus sévère que la suppliante est dans un péril évident de perdre la vie étant depuis alitée à la charge de son oncle et de sa tente et comme il n'est pas juste que ce crime demeure impuni en même égard de ce que la suppliante est une pauvre mineure sans fortune et d'un autre côté elle est dans l'incertitude de savoir devant quel juge elle doit porter sa plainte soit devant le juge criminel de Rennes par rapport à ce que le jet de pierres a été lancé par les malefateurs de dessus les remparts de la ville qui sont censés relever du domaine ou devant le sénéchal de l'abbaye de St Georges sous le proche fief de laquelle la suppliante a reçu le coup de pierre mortel dont est cas »³
signatures Guibourg et Pierre Siclerre⁴

**Déclaration de la blessée,
le 15 décembre 1734**

15^e M^{re} a fouquet
Boudigue
Copie par Pierre Jean Bouiller dit Flamy cordonnier
le 24 juin 1735. Se femme gallette mineure
m^{re} (ep^{se} de logis audrevoir
mbaa
P. 6.10.7^e Pierre, ciclaire cordonnier mineur
1^{er} B^{re} M^{re} aubord pelahuire
buandiere desjesuites
Jeanne, vaucel, vaucel, venue le due
P. 6.10.7^e buandiere quin celvirex 15

Registre de Capitation pour l'année 1734 :

Pierre Ciclaire, cordonnier rue Saint-Thomas, émerge pour 1 livre ; sa voisine, buandière des jésuites, pour 15.
(Source : Archives municipales)



Les lieux du drame (extrait du plan Le Forestier –1736- M.B.)

- en bas à droite : la Porte Blanche, ses tours et son « boulevard »
- au N-E de la Porte Blanche, la « tour de Gaye » où depuis 1729 on enfermait fous, vagabonds et « femmes débauchées ».
- à l'Ouest, la rue Saint-Thomas par laquelle les élèves entraient dans le Collège.

Convocations des témoins

Des demies-feuilles datées du 27 décembre 1734 et du 5 janvier 1735 sont des convocations à comparaître pour les témoins.

Les premières sont portées par Claude Gaspard Richelot, sergent Royal au présidial, à **Marie Bonnier**, **Francois Jameu**, **Francois Boutier** et à **Etienne Rehault**. Les secondes sont portées par Jean-Francois Vissault sergent royal de Bretagne au présidial, [...] elles assignent **Gervais Mathurin de la Ruée**.

Les témoignages seront faits chez Maître Pierre Besnard (qui défend P. Bauchet) « demeurant près la rue de Toulouze paroisse de Saint Sauveur, devant Mr Aubert doyen des Messieurs du présidial ou autres attendu l'absence de monsieur le juge criminel de Rennes... »

Si les témoins ne répondent pas à la convocation, ils sont passibles d'une amende de 18 livres.

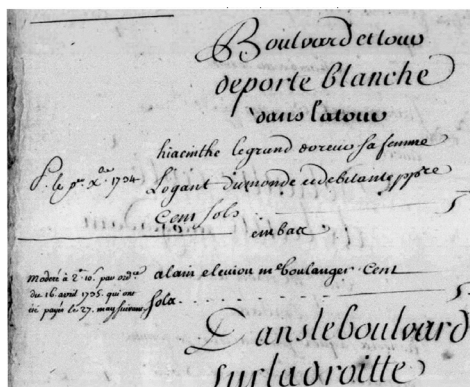
Témoignages

Les témoignages qui suivent sont reportés sur un petit « cahier » de 10 pages auquel est ajoutée une demie-feuille attachée avec des fils où sont détaillés les frais qui se montent au total à 18 livres 3 sols 8 deniers.

Le 29 décembre 1734 témoigne « François Boutier écolier étudiant en 6^{ème} chez les pères jésuites de Rennes âge de 13 ans demeurant à Rennes chez le nommé Clement marchand de fils rue Haute⁵ paroisse Saint Germain de Rennes et originaire de la ville de Becherel évêché de Saint Malo themoin par serment... » dépose « que le mardy sept du mois vers les deux heures apres midy etant sur le mur de cette ville entre la porte Blanche et la Tour ou on ramasse les mandians et attendant l'heure de deux heures pour aller en classe avec plusieurs autres écolliers il vit le nommé Balais aussi ecolier etudiant en seconde prendre plusieurs pierres et en jetter dans le fossé plein d'eau dans lequel étoient 2 femmes qui lavoient du linge se plaignirent d'une voye assez haute pour que le déposant les entendit de ce qu'on jettoit des pierres sur elles mais ledit Balais lequel demeure près la place Sainte Anne de cette ville a costé de Maurice lecoutellier continuant toujours de jetter des pierres en pris une fors grosse et appela le déposant aussy que les autres ecolliers pour lavoir jetter et que le dit Balais layant poussée de dessus le mur ou elle etoit elle tomba dans le fossé et porta sur le corps d'une des femmes qui lavoient et à l'instant elle s'écria en ces termes helas qu'est ce que c'est que cela et a l'instant ledit Balais dist au déposant et autres écolliers ne ditte rien et sen furent tous en classe aussy bien que ledit Balais n'a connaissance d'autre faits.. » Signe .. ;

◀ François Boutier

Etienne Rehault



Le maître-boulangier habite dans la tour même. Son nom est retranscrit **eleuiou** sur le rôle de capitation.

Ecuyer Etienne Rehault écolier étudiant en réthorique au collège de Rennes demeurant chez Leuviou maître boullanger demeurant Porte Blanche paroisse Saint Germain de Rennes et originaire de Notre Dame de Vitré de cette paroisse age de 20 ans themoin par serment... » dépose « que le sept de ce mois ...étant chez luy il y entendit un grand bruit et ayant regardé par la fenestre ce que cetoit il apperçut plusieurs personnes qui regardoient du costé de la douve ce qui l'obligea de sortir de chez luy et de descendre pour voir ce quil y avoit et etant descendu il remarqua deux femmes qui étoient auprès du mur dentre la Porte Blanche et la Tour ou on ramasse les mandians lune desquelles s'écria en ces termes au secours on a assassine ma fille laquelle la tenoit entre ses bras que le temoin s'etant approche il prist ladite fille par dessous les bras et lui aida a entrer dans la maison ou demeure le deposant et la mist dans une chaise auprès du feu que la mère qu'il a apris depuis être la tente luy dist qu'on avoit jetté une grosse pierre de dessus le mur ... » « après quoy le deposant sortit et ayant rencontre à la porte de sa maison un petit écolier il luy demanda s'il scavoit qui avoit jette cette pierre lequel luy dist que cetoit le nomme Balais fils d'une veuve demeurant place Sainte Anne... »

Signatures : Aubert, de Rehault, Couëlla ⁶

Marie Bonnier

« Marie Bonnier femme d'Allain Le Leuviou Maître boullanger avec luy demeurant a la Porte Blanche paroisse Saint Germain... agee de 45 ans » dépose que « étant chez elle a faire son lit elle remarqua au travers des vitres de la chambre ou elle etoit un jeune homme qui etoit sur le mur qui jetta une grosse pierre dans le fossé ou douve qui est auprès du mur... » « que dans l'instant la deposante entandit crier et etant descendue de sa chambre elle demanda ce que cetoit on luy dist qu'on avoit jette dessus le mur une grosse pierre qui etoit tombée sur la Niepce de la nommée Thomasse blanchiceuse que quelquun vouloit arrester un petit ecolier qui avoit les jambes tortes ... » « il recuse accusation et dit que c'est Balais... »

Signatures : Couëlla, Aubert et Marie Bonnier

« François Jameu garçon boullanger de sa profession demeurant chez Allain Le Leuviou...age de 16 ans ... » dépose « que le 7 de ce mois qui étoit la veille d'une feste etants dans la boullangerie a sacer⁷ de la farine il entendit une femme nommée Thomasse blanchiceuse qui étoit alaver avec sa Niepce du linge auprès de la boullangerie ou étoit le déposant crier en ces termes amoy amoy ce que le témoin entendant il courut à elles et remarqua la Niepce de la Thomasse qui se plaignoit beaucoup en disant qu'on lui avait jetté une grosse pierre de dessus le mur que le témoin ayant pris la dite pierre qui peut peuzer environ 3 ou 4 livres il sen fut à la porte de la maison ou il demeure et ayant trouvé un petit ecolier il luy montra cette pierre et lui demanda si cetoit luy qui lavoit jette a quoy il luy repondit que cetoit la même pierre qui avoit ete jettée mais que ce netoit point luy et que cetoit le fils de la veuve Balais demeurant ... qui lavoit jettée dit que la Niepce de la Thomasse est tres mal et actuellement au lit ».

Signe mal

« Gervais Mathurin de la Ruée fils du sieur du Plessix de la Ruée huissier exempt des monnoyes et luy etudiant chez les pères jésuites en 5^{ème} demeurant chez son père près la porte St François paroisse St Jan de Rennes age de 12 ans... » dépose « qu'au commencement du mois de décembre un jour qu'il ne peut citter allant en classe environ les deux heures d'après midy et etant sur le mur près la porte Blanche avec Jacques Pierre Pannetier demeurant près la porte Saint Francois qui est de la classe de luy témoin en se promenant tous les deux sur le mur en attendant l'heure d'aller en classe le deposant remarqua sur la levée qui est sur le mur près Porte Blanche trois ecoliers dont l'un s'appelle Bouttier sans connaitre les deux autres luy sans avoir remarque ce qu'ils faisoient tous les trois sur le mur mais que dans l'instant le témoin vit un des deux ecoliers à luy inconnus sauter par sur son camarade et luy et sans courrir et que le témoin ayant demandé ce qu'il y avoit Bouttier luy dist tout haut et a plusieurs autres personnes qui estoient la que cetoit Balais qui avoit jetté une pierre le témoin etant alle en classe il ne scait cequi se passa depuis »

Convocation de Ballays à l'audience criminelle

« Veu la plainte de Perrine Bauchet 14-16-27-29 décembre, 4-14 janvier et 1 avril » « je requiers pour le roy que Ballays ecolier de seconde fils d'une veuve » doit « comparaistre en personne a l'audience criminelle de ce siège pour être ouy interroge répondre à mes conclusions et de partie civiles »

Fait au parquet le 2 avril 1735

La liasse consultée ne contient hélas,

-ni la déclaration de Ballays,

-ni sa condamnation.

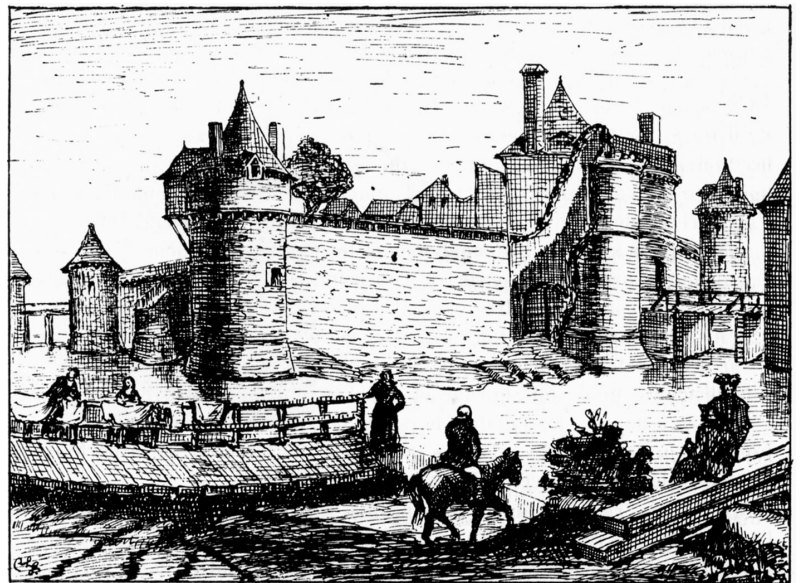
La recherche continue

Dans la déclaration du 16 décembre 1734 reprise en partie de celle du 15, lorsque l'on connaît la juridiction devant laquelle l'affaire doit être traitée, quelqu'un a ajouté [que les ecoliers qui lancent les pierres] « **semblent se faire un plaisir singulier den jeter de la sorte par en mépris formel aux arrest et reglements qui le deffendent expressement** »

N'est-ce pas vérité de tous les temps ?

Et n'est-ce pas ce qu'il faut retenir provisoirement de cette histoire ?

Jeanne Labbé



LES TOURS ET LE PONT DE DORRE BLANCHE EN 1700 D'APRÈS CHATELIER

(Source : Paul Banéat, *Le vieux Rennes*)

¹ AD IV 2B1045

² Il est le seul à faire ce geste et à utiliser ces termes : les autres témoins après que leur eût été lue la plainte et avant de lever la main doivent jurer de « dire la vérité » et « affirmer n'être ni allié, ni obligé, domestique [...] des parties ».

³ La suppliante demande ensuite qu'on lui indique devant quel juge elle doit présenter sa plainte ; un autre document de 4 pages déchirées (2x2) rappelle les faits et « sur le oïy le raport de Monsieur de Caradeuc conseiller en la chambre [...] meurement considéré » la « cour la renvoyée se pourvoir devant le juge criminel de Rennes pour y présenter sa plainte » « fait en Parlement à Rennes le quinze décembre mille sept cent trente quatre ».

⁴ Nous avons opté pour une retranscription en « version originale » en introduisant cependant des espaces de respiration entre les mots pour faciliter la lecture. L'orthographe des noms propres varie. On trouve Ciclaire, Siclaire, Cilair, Gilair et Siclerre (signature). Le Maître-boullanger s'appelle Leuviou, Le Leviou, Elleveilloux, Eveilloux. Sur le rôle de capitation de la même année, autre version : eleviou.

⁵ La rue Haute correspondait à la rue de Saint-Malo par opposition à la rue Basse c'est-à-dire la rue de Dinan

⁶ Maître Amaury Christophe Couella est adjoint du lieutenant civil et criminel ; Guy Aubert, sieur de Sancé, est doyen des conseillers du siège du Présidial.

⁷ « Tamiser ». Source : le dictionnaire de Furetière.

Un héros oublié

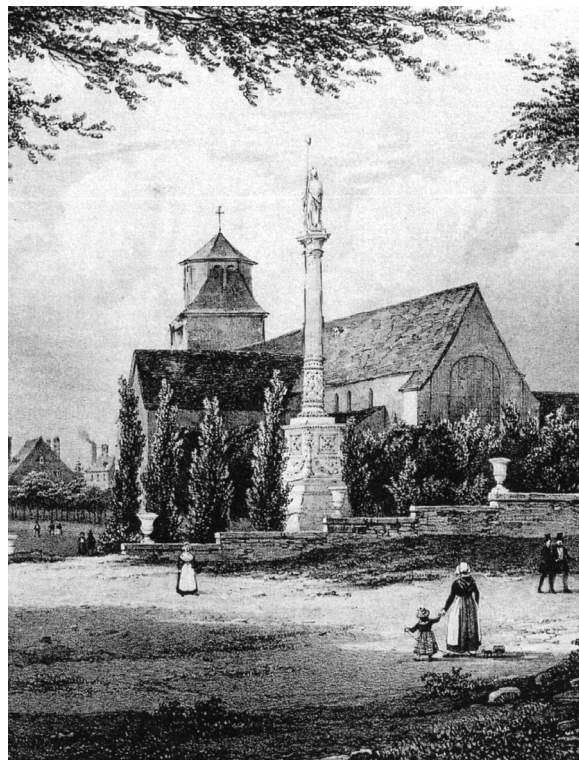
Louis Vaneau

mort à dix-neuf ans pour la liberté

Le 28 juillet 1836 fut inaugurée dans les jardins du Thabor la « Colonne de Juillet ».

Il s'agissait d'honorer les combattants des « Trois Glorieuses », les 28, 29 et 30 juillet 1830, qui à Paris avaient chassé la dynastie restaurée quinze ans plus tôt. Le monument voulait aussi rappeler le sacrifice de deux jeunes Rennais, Papu et Vaneau, dont l'un, Louis Vaneau, était un ancien élève du Collège royal de Rennes¹.

Pour connaître ce que furent les « Journées de Juillet », il suffit de relire les pages que Chateaubriand leur a consacrées dans les « Mémoires d'outre-tombe ».² Dès le 27 juillet l'émeute avait grondé et, en fin de journée, le drapeau tricolore était apparu çà et là. Les combats de rue se poursuivirent le 28, sans résultats décisifs... Mais — citons Chateaubriand — « le 29 vit paraître de nouveaux combattants : les élèves de l'Ecole polytechnique. (...) Dans les trois jours ils devinrent les chefs du peuple qui les mit à sa tête avec une parfaite simplicité. Les uns se rendirent sur la place de l'Odéon, les autres au Palais-Royal et aux Tuileries. (...) La caserne Babylone, assaillie entre midi et une heure par trois élèves de l'Ecole polytechnique, Vaneau, Lacroix et d'Ouvrier, n'était gardée que par un dépôt de recrues suisses d'environ une centaine d'hommes. » La petite garnison refusa de se rendre et ouvrit le feu. « Le jeune Vaneau périt ».



Louis Marie Anne Vaneau, né à Rennes le 27 mars 1811, avait été de 1821 à 1829, un brillant « élève communal » (c'est-à-dire boursier de la Ville) au Collège royal, réussissant « tant en humanités qu'en mathématiques », comme en témoigne un certificat du 22 mai 1829, établi par le proviseur qui de surcroît se portait garant de « sa conduite et ses principes religieux et politiques ».³

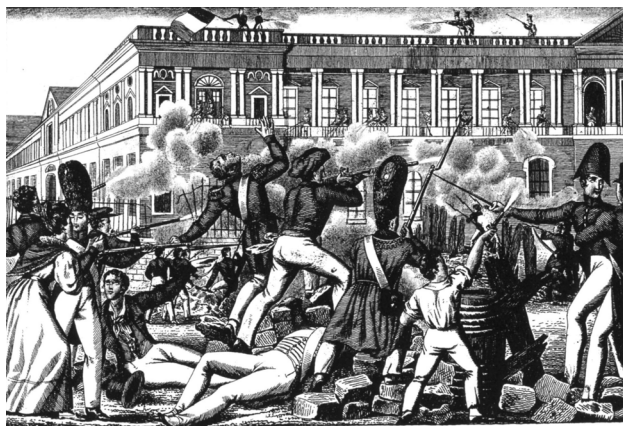
A dix-huit ans on n'existe que par ses projets, son avenir.

De Louis Vaneau on ne connaît que son courage et son sacrifice à dix-neuf ans.

Lors de l'attaque de la caserne ses deux camarades avaient été blessés et lui, atteint en pleine tête, n'avait pas survécu, en dépit des espoirs des patriotes qui l'avaient évacué. Les élèves de Polytechnique et la petite troupe qui avait mis en fuite la garde suisse, se cotisèrent et organisèrent les obsèques le 31 juillet au cimetière Montparnasse, alors que l'insurrection triomphait et que Charles X prenait la route de l'exil. Vaneau fut le seul mort de la soixantaine d'élèves qui avaient pris la tête des groupes d'insurgés.

Dès l'année suivante, le 28 juillet, une délégation de Polytechnique vint fleurir sa tombe et la cérémonie se renouvela tous les ans jusqu'en 1914.

A Rennes, Hippolyte Lucas, ancien élève du Collège, avait lancé dès le 12 janvier un appel demandant une « colonne funèbre » ; une souscription publique permit le 1^{er} mai 1831 — jour de la fête monarchique de la St Philippe — de poser au Thabor, la première pierre d'un « obélisque funèbre ». Mais le monument, dessiné par l'architecte Millardet et sommé d'une statue allégorique due à J.-B. Barré, ne fut érigé qu'en 1835.



PRISE DU LOUVRE LE 29 JUILLET 1830

Entrée en scène des polytechniciens

On avait choisi pour le piédestal du bon granit breton et, pour la colonne et la statue, un beau calcaire blanc.

Il n'est donc pas étonnant que quelque cent-soixante ans plus tard, l'érosion ayant rongé la pierre, il ait fallu démonter l'élégante colonne en envisageant une reconstitution à l'identique, pour un avenir que la Ville nous dit assez proche.

Vaneau reste, toutefois, présent : sur le socle une plaque de bronze rappelle encore les héros de 1830 :

VANNEAU⁴ / PAPU / MORTS POUR LA LIBERTÉ / JUILLET 1830

Jacques GURY

¹ Papu, pour sa part, avait trente ans, on le disait étudiant en droit et quelque peu poète. Il ne semble pas avoir été au Collège de Rennes.

² (livre XXXII, pp 381-427, vol. III, éd. Berchet, Garnier, 1998)

³ Nous remercions le service des Archives de l'Ecole polytechnique qui a bien voulu nous communiquer des éléments du dossier Vaneau

⁴ Vaneau est bien l'orthographe légale et réelle : le bronze a tort.



J'ai frappé au numéro cinq ...

Le numéro 5 ?

Souvenez-vous dans le dernier Echo¹, de l'indignation du curé de Toussaints et de l'exaspération du proviseur dénonçant l'un et l'autre la présence de « filles de mauvaise vie » aux abords même du lycée impérial. Rappelez-vous les promesses du commissaire assurant, le 26 juin 1854, que « les ordres [d'expulsion] avaient été donnés avec la plus grande sévérité ».

Pouvions-nous le croire ?

Pour en avoir le cœur net nous sommes allés frapper aux numéros 5 et 7 de la rue Saint-Thomas, désignés alors comme les principaux foyers de turpitude.

Et comment donc ? me direz-vous. En emboîtant tout simplement le pas de l'agent recenseur de 1856².

Il fait du porte-à-porte, notant scrupuleusement (mais non sans mal parfois) pour chaque maison l'identité des personnes composant chaque « ménage »³.

Le n° 5 de la rue Saint-Thomas se singularise d'emblée car il n'abrite qu'un seul ménage de 14 personnes sur lequel règne -seul représentant de la gent masculine- le dénommé Jean-Mathurin Richard. Cet honorable « loueur en garni » de 50 ans, marié à Françoise Leroux (50 ans elle aussi), est l'heureux père de trois filles (20, 18 et 14 ans) qui sont encore en âge de vivre chez « leur mère »⁴ mais y exercent un « métier en chambre » au même titre que les autres jeunes femmes (7 célibataires, une séparée, une veuve). Si l'on ignore la spécialité de « l'ouvrière » Célestine Constat, les autres sont lingère, tricotteuses (sic) et les huit autres, sont « tailleuses »⁵...

Atelier ou « clandé » ? À la lumière des plaintes antérieures les soupçons de débauche et d'amours tarifés subsistent, aussi est-ce avec intérêt que l'on entre au n° 7.

A priori la maison est moins spécialisée. La moitié des habitants est constituée de petites gens (ravaudeuse, cloutière, brocanteur, lingère, manœuvres...), plutôt âgés (de 41 à 70 ans) qui se répartissent en « ménages » de 1 à 2 personnes. L'autre moitié en revanche, est constituée par les 11 occupants, là encore, d'un « garni » ; à côté du patron, Modeste Phily, de sa femme et de sa fille, toutes les deux prénommées Reine, vivent deux jeunes hommes, l'un manœuvre, l'autre peintre, et six femmes de 28 à 34 ans, toutes tailleuses et célibataires.

L'insistance avec laquelle deux ans plus tôt, proviseur et curé pointaient du doigt le 5 et le 7 de la rue Saint-Thomas, tenait sans nul doute, à l'existence de ces « garnis ». Force est de constater qu'ils sont toujours là. Abritent-ils toujours de coupables activités ? la relative homogénéité de leurs occupants (ou plutôt de leurs occupantes), le laisse à penser mais les registres du recensement à eux seuls, ne permettent pas de conclure de manière plus catégorique.

Ils invitent toutefois à poursuivre l'exploration à la découverte de la population du quartier. C'est ce que nous avons fait.

Par chance pour nous, le recensement de 1856 est le dernier à ne pas comptabiliser à part la population du lycée au même titre que celle des prisons et des casernes.

... / ...

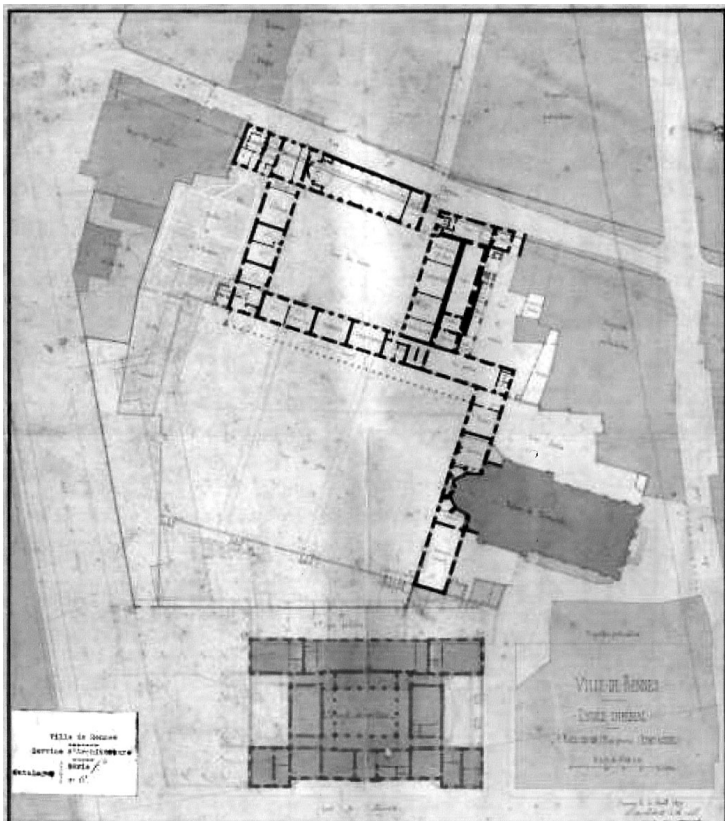
¹ N° 21 p 3-5 - Colette Cosnier : « De l'influence de la prostitution sur l'ouverture d'une porte de lycée »

² Archives municipales ; cote 1F4/21 (disponible par Internet)

³ Personne ou ensemble de personnes constituant une unité de consommation.

⁴ Cf. rapport du commissaire (p 5)

⁵ Honni soit qui mal y pense ! Le « Robert » vous apprendra que ce mot est un provincialisme pour couturière, mais remarquons aussi que le métier de couturière figure dans le recensement en 1856.



Le lycée dans son quartier en 1858 (Plan Martenot ; orient° Sud-Nord)

L'avenue de la gare est faite.

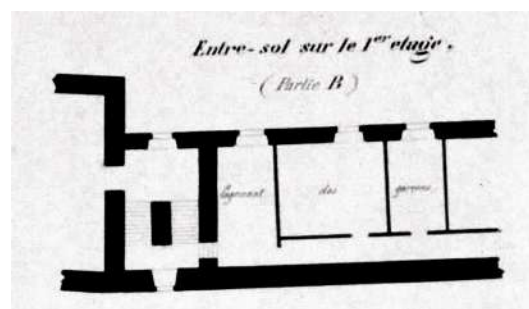
L'élargissement prévu rue Saint-Thomas sera, plus tard, partiellement réalisé.

(Source : Archives municipales)

Le personnel doit loger dans l'établissement et partage, de ce point de vue, la difficile condition des domestiques.

Deux des domestiques, (on dit communément *les garçons*) Mathurin Garjant et Michel Fontaine ont « [leur] femme en ville » ; même sort pour le mari d'Anne Pape, la lingère.

Cette vie tronquée des personnels de service, est comparable à celle de Louise Lebreton née Monnier (40 ans) qu'on voit élever cinq enfants (de 5 à 16 ans) au 21 de la rue Saint-Thomas : elle est journalière, son aîné, Louis, est déjà « ouvrier » ainsi que sa fille Marie -15 ans, « dresseuse »⁷, mais « son homme domestique *Au signe de Croix* »⁸ n'est pas recensé avec la famille.



Plan
1836 :

Logés à
l'entre-sol

La présence d'un(e) domestique dans un ménage, atteste du rang social. Des subtilités de langage nuancent le tableau.

Le concierge n'a qu'une « femme », mais le proviseur, lui, a une « épouse » et une domestique, le censeur vit avec sa sœur et sa domestique, l'aumônier n'a bien sûr ni femme ni épouse, mais vit avec sa domestique (64 ans... âge canonique) et si le commis a -on l'a vu- pour compagne une « épouse », il n'a pas pour autant de domestique.

Dans les rues adjacentes au lycée, la population est pauvre, voire misérable.

Les « ménages » où figure un(e) domestique sont rares : quelques personnes âgées (rentières ou propriétaires) vivant seul(e)s avec cette « auxiliaire de vie », mais très peu de familles. Rue Saint-Thomas on n'en compte que deux : des commerçants.

L'un, Pierre Riaudel, est « marchand de chiffes » ; le couple -32 et 31 ans- n'a qu'une fille de 7 ans, mais il loue les services d'une jeune fille de 17 ans, Joséphine Barbe. Notons cependant, avec intérêt, que Jeanne Micault n'est, pour l'agent recenseur, que la « femme » du chef de famille.

Nous ne saurons jamais, en revanche, comment il aurait qualifié la femme de J.M. Briantais, l'épicier, car celui-ci est veuf et père de deux enfants encore jeunes (11 et 7 ans) ; Julie Evenet domestique célibataire de 33 ans, gère la maison. Elle a sans

⁶ Faut-il voir là l'origine de l'occupation d'une partie des caves de l'actuel lycée par les paveurs de la Ville ?

⁷ Si la lecture est exacte, métier qui consiste à déployer les peaux en ganterie.

⁸ Etablissement cité dès 1679 qui existait toujours rue Saint-Hélier en face de ND de Lourdes, dans les années 1980.

doute fort à faire car -chose exceptionnelle- son patron occupe à lui seul le 19 de la rue Saint-Thomas (dont nous ignorons, il est vrai, la taille exacte⁹).[voir ci-contre]

Le fait surprend d'autant plus que ce qui prédomine partout ailleurs dans le quartier, rue du lycée, rue Saint-Thomas, rue des Carmes ou rue au Duc, c'est l'entassement.

Des dizaines de « ménages » par maison pour une moyenne de trois personnes par ménage. On devine que chaque ménage dispose rarement de plus d'une pièce.

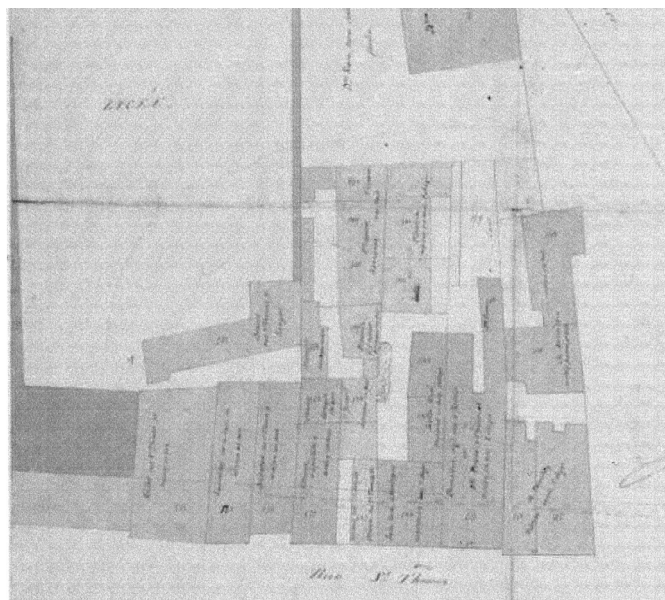
Trois exemples qui n'ont rien d'exceptionnel :

- Dernière maison recensée à gauche dans la rue Saint-Thomas, avant d'arriver au pont de Porte-Blanche, le n° 21 A : le recenseur y a noté les noms de 61 personnes constituant 23 ménages.

- Au 2 de la même rue -la maison existe encore face au Lycée- vivent rien moins que 41 personnes, réparties en 15 ménages.

- On s'étonne donc de ne trouver que 7 personnes, au n°4 : les cinq Dubois (le père, la mère, les deux filles et un frère, charron de son état), auxquels s'ajoutent le cordonnier Louis Bellon et sa femme.

Il faut aller voir la maison : elle est toute petite et, si l'on considère que le rez-de-chaussée était vraisemblablement accaparé par les activités de limonadier du sieur Dubois, il n'y a pas de quoi conclure à l'aisance.



1861 • Plan des propriétés à exproprier.

(Archives municipales)

Intrication des propriétés rue Saint-Thomas, cours et arrières cours, maisons en bois avec ou sans étage (non figurées), hangars, baraques. Une seule maison partiellement en pierre.

Au fil des pages, on rencontre ainsi des métiers : métiers du bois, de la pierre, du textile et du cuir pour l'essentiel.

On effleure des vies : artisans et compagnons, journaliers en nombre, portefaix, porteurs d'eau (...), estropiés, paralysés, infirmes de naissance, nourrissons, institutrice-gardeuse d'enfant ...

On s'interroge sur « l'étranger », l'Irlandais Henry Dardagh, cordonnier au 66 rue du Lycée.

On fantasme, essayant d'imaginer la personnalité d'Emilie Paque, 38 ans, marchande de poisson de son état, que « son mari a quittée depuis 8 ans » et dont le fils (10 ans) « est en fugue depuis 3 semaines »...

Une chose est sûre, Pierre Godeau l'écrivain public de la rue Saint-Thomas, ne devait pas manquer de pratiques.

Agnès Thépot



Porteurs d'eau à Rennes

(M.B. publié dans le Banéat)

⁹ Un plan descriptif des propriétés à exproprier pour construire le petit lycée (elles serviront pour la chapelle et la cour attenante du nouveau lycée) signale au 19, la propriété Briantais comme comprenant « une maison en bois sans étage ». (1861-AM 2F12683)

LA RÉCRÉATION

d'Yves Nicol et Jean-Paul Paillard

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 • Il a donné son nom à celui qui s'assoit dessus (trois mots).
- 2 • Peut mettre sur la voie.
- 3 • Tête de cubitus -/- Viendra-t-il nous rendre visite un jour ?
- 4 • Pas très sérieux-/- Lettres de Simenon.
- 5 • A une extrémité de martinet.
- 6 • Titane -/-Salade.
- 7 • Jugements -/- Le prêter n'est pas toujours très légal.
- 8 • Pas grand'chose -/- Un bout de nappe.
- 9 • On roule dessus ou on le roule.
- 10 • Durcissant (se).

Verticalement

- A • Pour le devenir, ils doivent en principe, avoir semé ou planté.
- B • Un témoin peut l'être.
- C • Phase de lune -/- Préposition -/- Encadrent le récif
- D • Ancienne jeune fille.
- E • Langue régionale.

- F • Te tromperas -/-Fleuve.
- G • Matou anglais -/-Fin d'infinif/- Très court.
- H • Accord général -/- Possessif.
- I • De même -/- bout de terrain.
- J • Reprise après interruption.



Solution des mots croisés du numéro 21

Horizontalement

• 1-Démosthène • 2-Emincée -/- An • 3-Sottisiers • 4-TNT -/- Noce • 5-Océans -/- Nom • 6-Utrecht -/- Te • 7- Corte -/-Rein • 8-Hia -/- La -/- Qc • 9-Ernée -/- Houe • 10-Se destiner.

Verticalement

• A-Des touches • B-Emonctoire • C-Mitterrand • D-Ont -/- Eat (Tea) -/-Ee • E-Science -/- Es • F-Tes -/- Sh • G-Hein -/- Trahi • H-Eon -/- On • I-Narcotique • J-Ensemencer.

Hommage à Paul Ricœur

Emotion, afflux de souvenirs et tristesse ce samedi matin 21 mai 2005. Je viens d'apprendre la mort de Paul Ricœur. Des images s'imposent à moi...

La conférence à la Faculté de Droit, le 18 mars 2003, sur « les paradoxes du don », notre silence ébloui devant cette magistrale leçon de philosophie.

Sa visite à Zola, le lendemain pour répondre à l'invitation de l'Amélycor, son cheminement ému sur les lieux de l'enfance et de la jeunesse, son admiration devant la beauté de l'ancienne chapelle rénovée.

Puis Paul Ricœur quittant son « vieux bahut », après le déjeuner avec plusieurs membres du bureau de l'Amélycor, son sourire, ses paroles amicales, notre émotion en le regardant s'éloigner lentement.

Enfin l'année dernière, en avril 2004 la réception à l'Hôtel de Ville, l'hommage du maire à ce penseur engagé et le remarquable discours de Paul Ricœur : « c'est à Rennes que j'ai appris à marcher »...

Je voudrais terminer cette évocation par des mots de gratitude à l'égard de Paul Ricœur. Gratitude pour l'amitié qu'il accordait à l'Amélycor, et dont témoigne la préface qu'il a écrite pour le livre « Zola, le lycée de Rennes dans l'histoire », gratitude enfin pour son œuvre. Les thèmes majeurs de sa pensée, nécessité d'un dialogue constant avec l'autre, interrogation sur le mal, réflexion sur la mémoire, nous accompagnent, lumineux repères, dans notre parcours de vie.

Marie-Paule Guerveno



Cl. E. Chopin

NB. Les pages consacrées à Paul Ricœur dans les numéros 16 et 19 de « l'Echo des colonnes » sont consultables sur le site www.amelycor.org

REQUIEM POUR UNE OPTION

De grands volumes, un éclairage zénithal, des plâtres d'étude.

Les salles 305 et 306, **conçues à l'origine pour les cours de Dessin,**
sont des **espaces intéressants pour les Arts Plastiques d'aujourd'hui.**

Elles furent longtemps laissées à l'abandon,

Le transfert de l'option Arts Plastiques du Lycée Anne de Bretagne
a précipité le mouvement de leur rénovation.

Du mobilier a été acheté.

Un ascenseur permet désormais d'y accéder facilement.

mais

- alors que ces salles offrent un **beau potentiel pour l'enseignement** des Arts Plastiques,
- alors que **l'environnement culturel** du lycée est plus que favorable, une grande partie des **lieux d'exposition** de Rennes se trouvant à proximité immédiate,
- alors que la **position centrale** du Lycée Zola dans le dispositif des transports, offre un **accès facile** aux élèves de Rennes Métropole désireux de choisir cette option,

voilà que,

à peine installée en ces lieux favorables,

l'option « Arts Plastiques » va quitter la place
pour le Lycée de Bréquigny

RIDEAU

Françoise Le Baro

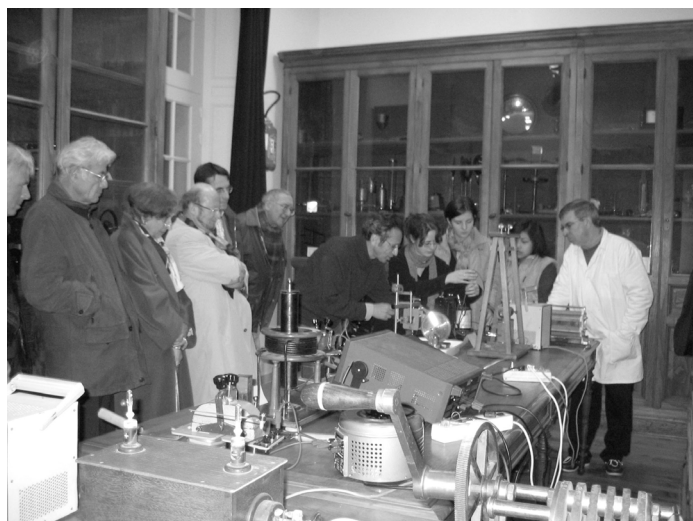
● **NOVEMBRE 2004 :** Conférences–démonstrations pour les jeudis de l'Amélicor



L'acrobatique combinaison du micro, du vidéo-projecteur et du caméscope requiert d'amicales collaborations.

● **NOVEMBRE 2004 :**
les lundis de l'électricité :

[Cl. A. Thépot]



Premières expériences encadrées devant public

Le courant passe à Zola

Gérard Moreau est venu en curieux le 22 janvier au lycée. Lui qui a exercé de hautes responsabilités académiques, a été séduit par l'expérience. Écoutons-le ...

L'atelier scientifique du lycée Emile Zola et l'Amélicor (association pour la mémoire du lycée et collège de Rennes) ont proposé au public, le samedi 22 janvier, une présentation guidée des collections du lycée et des instruments d'expérimentation datant du XIXème et du début du XXème siècle permettant de mettre en évidence divers phénomènes électriques.

Cette approche muséographique se doublait d'animations réalisées par des élèves volontaires de première S, essentiellement des filles, membres de l'atelier scientifique. Cette année, l'atelier a pris pour thème l'histoire de l'électricité et des instruments scientifiques liés à cette histoire.

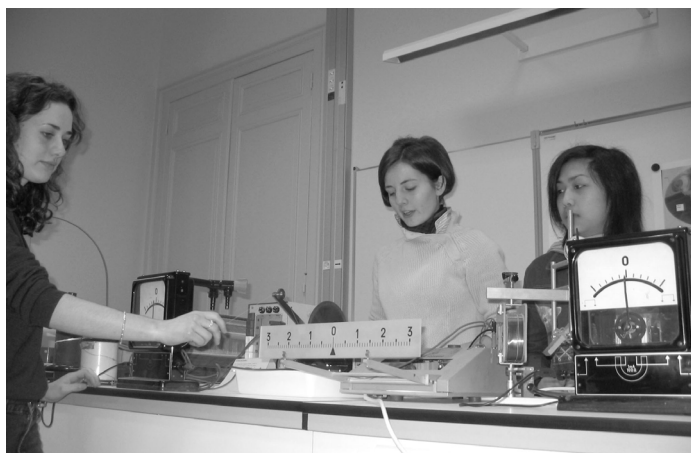
Cette manifestation est l'aboutissement d'une démarche riche et originale initiée par l'Amélicor et les professeurs des disciplines scientifiques : organisation de conférences, visites de laboratoires et développement d'un partenariat avec l'espace des sciences de Rennes.

Béotien de service, je me suis rendu, en curieux et en ami, au lycée ce samedi 22 janvier ; j'étais parti pour une heure de parcours scientifique, j'y suis resté, attentif et passionné, deux heures et demie.

Je me suis projeté, en pensée, dans les amphes qu'élève j'ai fréquentés il y a.... au moins 45 ans, dans un lycée moins prestigieux que Zola, bancs et pupitres de bois inclinés, tableaux immenses en trois parties coulissantes ...

... / ...

● **22 JANVIER 2005 :**
Huit démonstrations publiques
par les élèves de l'atelier



[Cl. S. Blanchet]

Ici, la présence de l'histoire est palpable, mobilier d'origine dessiné par Martenot et magnifiquement restauré, appareils scientifiques dignes du musée des Arts et Métiers, dont on admire l'ingéniosité et la « simplicité complexe ».

Mais, fonctionnent-ils encore ces ancêtres respectables ? Eh oui ! ils fonctionnent, en se faisant quelquefois un peu prier comme de vénérables vieillards qu'il faut ménager et respecter, avec du doigté, les étincelles fusent, les arcs électriques surprennent, le courant passe ! Eureka !

[Cl. S. Blanchet]

Les expériences conduites en vraie grandeur par des élèves heureuses, appliquées et attentives proposant des explications, avec le sourire et un brin d'humour, sous le regard tutélaire et bon enfant de professeurs passionnés assurant le bon déroulement des opérations tout en restant discrets.

Les élèves n'ont pas poussé le réalisme jusqu'à revêtir les tenues d'époque ; mais l'histoire a fait bon ménage avec la modernité. Un régal pour le passionné de pédagogie que je suis qui s'étonne parfois que l'on puisse s'interroger sur les ressorts de la motivation des élèves.

« Le courant passe à Zola » a drainé 250 visiteurs, un succès ! D'autant qu'il ne s'agit pas d'une opération médiatique sans lendemain et que ce n'est pas la première du genre.

En effet, dès 1988 les lycéens de seconde et des enseignants de toutes disciplines organisaient une journée « portes ouvertes » autour du patrimoine historique du lycée : l'affaire Dreyfus, l'édition de l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert, Alfred Jarry et Ubu, des verreries de chimie récupérées dans les caves du lycée.



Il y avait aussi des garçons monsieur Moreau !

En 1994, débute le chantier de rénovation du lycée ; pour protéger le patrimoine historique, notamment les salles de physique, se crée l'Amélicor. En mars 1996, 3000 curieux visitent le site, découvrent ses richesses et le projet « d'espace patrimoine » ; c'est alors que la région intervient et décide de financer la restauration des salles anciennes, d'aménager les caves en réserves et de créer deux espaces muséographiques ; les ateliers scientifiques s'inscrivent dans cette dynamique.

Explications en salle de collections de Physique



[Cl. S. Blanchet]

« Le courant passe à Zola » est l'aboutissement d'un travail de recherche et de préparation mené avec les élèves de 1ère S à la suite de l'exposition « Volta de l'étincelle à la pile » présentée en 2004 par l'espace des sciences, de la rencontre avec Christine Blondel, la spécialiste française de l'histoire de l'électricité, de la visite du musée des Arts et Métiers à Paris et du partenariat avec l'université..

Alors qu'il est de bon ton de se lamenter sur la désaffection des lycéens et des étudiants pour les filières scientifiques, il serait sans doute de meilleure politique de valoriser, d'encourager, de reconnaître ces initiatives, qui fleurissent également dans d'autres collèges et lycées, qui reposent sur la passion, l'engagement et la conviction des enseignants, des équipes d'établissement et des élèves, qui les motivent et qui suscitent, n'en doutons pas, de véritables vocations scientifiques.

Que dire de plus ? J'étais rasséréné en rentrant chez moi, heureux d'avoir croisé des enseignants et des élèves dont le plaisir d'être là, de dire et d'agir n'était pas feint, convaincu que l'attention, le soutien, l'intérêt, l'enthousiasme manifestés à l'égard de leur travail et de leurs initiatives constituaient sans doute un puissant levier de reconnaissance pour agir ensemble et construire de l'estime de soi.

Gérard Moreau

Vice-Président délégué à l'éducation de la Ligue de l'enseignement 35

La majeure partie de cet article a déjà été publiée dans le bulletin de la ligue de l'enseignement d'Ille et Vilaine.

Nous remercions M. Gérard Moreau d'avoir bien voulu nous confier ce texte.

A.T.



Bémol ?

Bertrand Wolff a été initiateur de l'expérience de l'atelier scientifique.
Il l'a réalisée en collaboration avec Gérard Chapelan, avec l'aide des autres collègues
de physique et l'appui de l'Amélycor.
L'Echo lui a demandé d'esquisser un bilan.

ECHO : 200 à 250 personnes le 22 janvier, l'article très élogieux de Gérard Moreau ... il y a de quoi être content, non ?

B.W. : Oui d'autant que d'autres visiteurs nous ont fait part du même enthousiasme. C'est la preuve que la physique vue à travers son histoire, à l'aide de démonstrations expérimentales, dans le contexte de nos belles salles anciennes, cela peut captiver le public le plus large, de tous âges et de toute formation et aussi ... motiver les élèves ! ...

ECHO : Vos élèves ont travaillé « gratuitement » tout au long du premier semestre malgré un emploi du temps chargé. Si c'était à refaire seraient-ils partants ?

B.W. : Je crois que oui. Ils ont trouvé que « les heures d'atelier c'était distrayant », que « situer l'expérience dans son contexte historique c'était plus intéressant ». Redevenir Oersted découvrant les effets magnétiques de ce que l'on n'appelait pas encore un courant, jouer les Benjamin Franklin donnant l'électricité en spectacle avec le carillon électrique ou les tubes étincelants, c'était captivant. Même si la découverte n'est facile que dans les livres : que de difficultés pour refaire une simple pile de Volta et en tirer les effets que ce dernier avait constatés !

Autres paroles d'élèves : « on était à la place du prof ». Et jouer au prof, on a beaucoup aimé, surtout devant tant d'élèves adultes ! « mais on a compris que c'était un métier difficile », « il a fallu sentir des publics différents et s'adapter », « pour le 1^{er} groupe, on n'était pas encore vraiment au point, pour le 3^e c'était le mieux, mais au 8^e on fatiguait ! ». Pour nous aussi, devenus le temps d'une matinée les assistants de nos élèves, le spectacle était enrichissant et leur aisance face au public nous a parfois impressionnés.

ECHO : Et malgré tout cela vous me dites tirer un bilan, disons, nuancé... pourquoi ?

B.W. : D'abord, il y a vraiment une trop grande disparité entre le temps, le travail investis et les résultats obtenus !

Je ne saurais pas moi-même, mesurer le nombre d'heures passées bénévolement avec l'aide de Gérard Chapelan et d'autres collègues.

-à retrouver derrière l'instrument, l'instant décisif de l'histoire de l'électricité qu'il permet d'illustrer. (Les conférences faites dans le cadre des « jeudis de l'Amélycor », ont été pour nous un temps fort de cette réflexion.)

-à étudier chaque instrument afin de permettre aux élèves d'en comprendre le fonctionnement ...

-à encadrer la préparation des exposés, puis les premières démonstrations publiques de novembre en vue du « bouquet final » du 22 janvier.

-pour organiser une rotation harmonieuse des groupes lors de cette demi-journée. Mais là, direction du Lycée, CPE et nombreux « amélycordiens » mobilisés ont assuré une organisation parfaite des parcours.

C'est vraiment trop lourd ... Sans mon mi-temps d'enseignement, jamais je n'aurais pu me lancer dans l'organisation d'une telle entreprise ...

Et cela pour seulement 20 élèves, sur l'ensemble des élèves du lycée !



ECHO : 20 élèves oui, mais agissant pour le bénéfice des autres, je suppose.

B.W. : C'est bien là que le bât blesse. Malgré la publicité attrayante, conçue et diffusée par les élèves de l'atelier, les autres lycéens n'ont pas été nombreux à venir s'intéresser à leurs travaux.

ECHO : Et comment expliquez-vous cela ?

B.W. : Venir un samedi ? rester en semaine après 18 h ? Le resserrement des temps d'ouverture du lycée comme des emplois du temps, la masse de travail, la pression du monde extérieur, peuvent en partie expliquer que l'habitude s'en soit perdue.

Mais il y a autre chose : comme le constate un collègue, « aujourd'hui, c'est le lycée qui ne se vit plus comme une société ».

Et cela interroge les orientations de la pédagogie actuelle : à proposer à chaque élève de définir son parcours, de construire son savoir, en bénéficiant, le cas échéant, d'une aide individualisée, bref de n'avoir comme but que lui-même, on l'encourage à poursuivre un chemin de consommateur individuel au lieu de renforcer les solidarités en vue d'objectifs collectifs parmi lesquels la construction de savoirs communs.

ECHO : A défaut de pouvoir reproduire une telle expérience sur le « temps libre » des élèves, en tirez-vous des leçons utiles pour l'enseignement en « temps normal » ?

B.W. : Oui ! si l'ordre historique est trop complexe pour qu'on enseigne en classe l'histoire de la physique, la preuve est faite qu'en utilisant à bon escient de l'histoire pour faire de la physique, on ravive l'intérêt en recréant le « suspense » de l'époque des découvertes. On apprend à se poser la question « et ça, comment on l'a su ? », vitale pour la formation de l'esprit scientifique.

Propos recueillis par :

Agnès Thépot

Le Monde

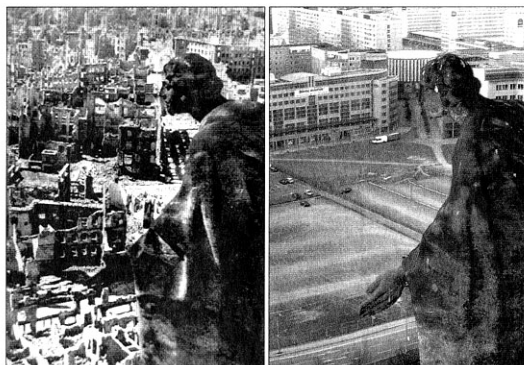
D
MÉTROPOLITAINE — DIMANCHE 13 - LUNDI 14 FÉVRIER 2005 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY —

La renaissance de Dresde réveille la mémoire allemande

LA COMMÉMORATION du bombardement de Dresde par l'aviation britannique, qui a tué 40 000 personnes, les 13 et 14 février 1945, est une nouvelle occasion, pour les Allemands, de s'interroger sur les fautes de la seconde guerre mondiale. Alors que la réouverture de la Frauenkirche - l'église luthérienne Notre-Dame, dont la restauration vient de s'achever - marque la renaissance de Dresde, les néonazis du Parti national-démocrate (NPD) entendaient manifester, dimanche 13 février, pour dénoncer « l'holocauste par les bombes ».

L'extrême droite tente d'exploiter le souvenir des souffrances de la population sous les bombardements pour relativiser la spécificité du génocide des juifs. L'initiative du NPD devait être combattue, à Dresde, par une contre-manifestation. Le gouvernement de Gerhard Schröder et les responsables politiques débattent de l'éventuelle interdiction du NPD. Celle-ci avait échoué, en 2003, devant le Tribunal constitutionnel.

Lire page 2
et notre éditorial page 17



Photos de la ville, prises de la tour de l'Hôtel de Ville, en février 1945 (à gauche) et le 9 février 2005 (à droite).

Dix jours avant que ne paraisse l'article du Monde ci-contre, Raphael Gitton faisait une conférence sur les « enjeux de mémoire » de la guerre 39-45 en France et en Allemagne. A l'origine de sa réflexion, le succès de librairie des ouvrages de Sebald, *De la destruction comme élément de l'histoire naturelle*, et de Friedrich, *l'Incendie* ; des ouvrages qui font brutalement du bombardement des villes allemandes un sujet d'actualité susceptible d'être récupéré par tous ceux qui dans un but politique, contestent la partialité de « l'histoire officielle » sur ce sujet.

L'usage des ruines

L'Allemagne se confronte de façon active à son histoire récente.

L'exposition itinérante « les crimes de la Wehrmacht », qui a déjà 7 ans, continue de susciter débats et réflexion dans chaque nouvelle ville visitée. Le choix des sites et des modalités de la commémoration alimente régulièrement les chroniques de la presse grand public. Le nombre, la diversité et la qualité des lieux de mémoire allemands ont de quoi surprendre le visiteur français.

Où trouver, chez nous, le musée de la collaboration économique, celui de l'épuration, celui consacré aux « événements » d'Algérie, celui de la guerre d'Indochine ? Pourquoi des historiens américains ou israéliens ont-ils eu à ouvrir des chantiers aussi essentiels que celui de la France de Vichy ? Pourquoi le musée de la Shoah a-t-il attendu 60 ans son inauguration ?

Entre l'Allemagne hantée par l'idée de la culpabilité collective du peuple allemand, et une France qui revendique son double statut de victime (Oradour/Glane) et de vainqueur (Mémorial de Caen), deux mémoires très incomplètes se font face, chacune étant *grosso modo* le reflet inversé de l'autre. Le couple franco-allemand a d'ailleurs toujours fonctionné sur ce principe de mémoires, de puissances, de choix politiques différents et complémentaires.

Cependant, en France comme en Allemagne, l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération permet l'émergence d'une mémoire plus complexe et plus complète.

La question de la destruction et de la reconstruction des villes en est un très bon exemple.

BOMBARDEMENTS

Jörg Friedrich offre une vue d'ensemble sur les bombardements des villes allemandes, posant la question du développement des armes, interrogeant de façon critique la stratégie alliée, montrant enfin les effets pervers et les conséquences de ces bombardements.

161 villes de plus de 100 000 habitants, 850 villages ont été détruits, parfois jusqu'à 90 % par les bombardiers anglais et américains. L'auteur recense 600 000 victimes, dont 75 000 avaient moins de 14 ans. La stratégie des bombardements aboutit à l'inverse du but recherché : loin de se révolter, la population civile, prise en charge par une multitude d'organismes étatiques, n'a d'autres choix que de se rapprocher des autorités nazies. La description de la mise en place de la défense civile, du transport des œuvres d'art, des archives et de milliers d'enfants loin des villes, comme l'analyse de la société nouvelle qui se crée autour des bunkers, démontrent l'absurdité de la montée en puissance des bombardements.

La destruction des communes françaises est loin de susciter un tel débat actuellement.

Même si 1 800 communes ont été sinistrées, plus de deux millions d'immeubles détruits faisant 5 millions de sans-logis, la situation n'est tout simplement pas comparable. Les villes françaises ont pu être touchées à des dates différentes, par des acteurs différents. L'anti-américanisme contemporain tire ainsi du bombardement du Havre, de Caen, de Royan, des motifs certains, mais qui se fondent dans un rejet plus global et plus ancien de l'allié américain.



L'USAGE DES RUINES

Pour Sebald comme pour Friedrich, la mémoire des destructions est impossible.

L'apathie qu'elles suscitent au sein de la population empêche le souvenir, alors que la destruction totale du paysage urbain prive de repères et d'histoire, un peuple condamné à errer dans un champ de ruines national.

Or, loin d'être taboue, la mémoire des ruines a joué un rôle essentiel dans l'après-guerre. On peut même dire qu'il y a eu de multiples usages symboliques des décombres. Le premier, que l'on retrouve dans les reportages des photographes de guerre alliés, témoigne du châtement subi par l'Allemagne, et prouve que « la vie continue ».

En zone d'occupation occidentale, les affiches nombreuses de la cathédrale de Cologne dévastée sont là pour initier la « dénazification » et renvoyer le peuple allemand à ses responsabilités. En zone d'occupation soviétique, les destructions deviennent un des prétextes des expropriations, préalable à la collectivisation.

Le cliché réalisé par le photographe de l'agence TASS Chaldej, représentant deux soldats de l'armée rouge hissant le drapeau soviétique sur la coupole du Reichstag est célèbre. Parce qu'il symbolise la victoire tant attendue, parce qu'il s'agit également d'une image entièrement mise en scène et retouchée, qui définit donc un code implicite du « bon usage » des ruines allemandes.



RECONSTRUIRE

La reconstruction obéit à des principes similaires : chaque partie de l'Allemagne dans la guerre froide naissante utilise les ruines pour se définir et s'opposer à l'autre.



La réalité peu glorieuse des Trümmerfrauen, ces « femmes des ruines », devient une icône réaliste-socialiste de la jeune DDR déblayant bénévolement les amas de pierres pour obtenir une carte d'approvisionnement plus avantageuse, alors même qu'à l'ouest cette étape est déjà franchie depuis longtemps. La construction de la Stalinallee à Berlin obéit, ensuite, à une logique récurrente des démocraties populaires, la mise en scène du prestige du régime.

Les images du pont aérien sur Berlin lors du blocus de 1948-1949 sont à lire comme un signe de la fierté reconquise de l'Allemagne occidentale : juchés sur un tas de gravats, les Berlinoises saluent les bombardiers américains fraîchement reconvertis en pourvoyeurs de nourriture.



Beaucoup plus récemment, la frénésie de reconstruction qui s'est emparée des grandes villes des nouveaux Länder ne marque-t-elle pas la volonté d'effacer du paysage ces mêmes stigmates d'un après-guerre prolongé quarante années durant ?

La reconstruction française a bien sûr été elle aussi l'enjeu de débats et de luttes politiques ou symboliques.

Elle a été instrumentalisée et contrôlée par le régime de Vichy qui y voyait le moyen d'une reconstruction à la fois moderne dans son principe, et respectueuse d'une identité régionale en partie fantasmée sur le terrain.

Après-guerre, dans un contexte de pénurie chronique où la réflexion à long terme des planificateurs se heurte bien souvent aux revendications concrètes des mal-logés, la reconstruction française revêt un caractère paradoxal. Les débats actifs sur la « reconstruction à l'identique », sur la planification urbaine, la réflexion sur la notion d'îlot, sur l'utilisation de matériaux préfabriqués, montrent bien que l'on passe progressivement à une nouvelle ère, à une nouvelle science, celle de l'urbanisme. Mais cette révolution architecturale s'accomplit dans un cadre stable comme en témoignent les parcours des ingénieurs, urbanistes, architectes qui de 1940 à la fin des années 50 continuent à servir la vision planificatrice de l'Etat.

La reconstruction ouest-allemande a été un des moteurs du « miracle économique », initié en majeure partie par des investisseurs et des maîtres d'œuvres privés. En revanche, dans le difficile contexte de l'Allemagne partagée, elle n'a pas cessé d'être interprétée et récupérée par les acteurs politiques.

En France, à l'inverse, la reconstruction renforce encore la centralisation et les attributions d'un Etat politiquement puissant, mais les controverses qu'elle suscite ne sont pas, à proprement parler, politiques.

L'enjeu du débat est donc ici : combien de temps la mémoire collective française restera-t-elle incomplète, simplifiée, tronquée sur ce thème, au moment où les Allemands envisagent une lecture plus critique et réaliste de ce problème ?

Comment la mémoire collective allemande saura-t-elle surmonter la double difficulté de la récupération des bombardements alliés par les extrémistes de droite, ainsi que la cohabitation, pour plusieurs générations encore, de mémoires nationales opposées issues de 40 années de développement économique et politique séparé ?

Quel avenir pour un couple franco-allemand, dans lequel chacun des acteurs, qui se définit souvent par rapport à l'autre, n'avance pas au même rythme ?

Raphael GITTON

Publication de L'ESPACE DES SCIENCES en collaboration avec L'AMELYCOR

L'Espace des sciences a publié en supplément au numéro 214 de sa revue « Science-Ouest », un cahier illustré en couleur, de 44 pages, rédigé par Bertrand Wolff. Cet ouvrage reprend, en l'approfondissant, le contenu des conférences données au lycée en liaison avec l'exposition des Arts et Métiers :

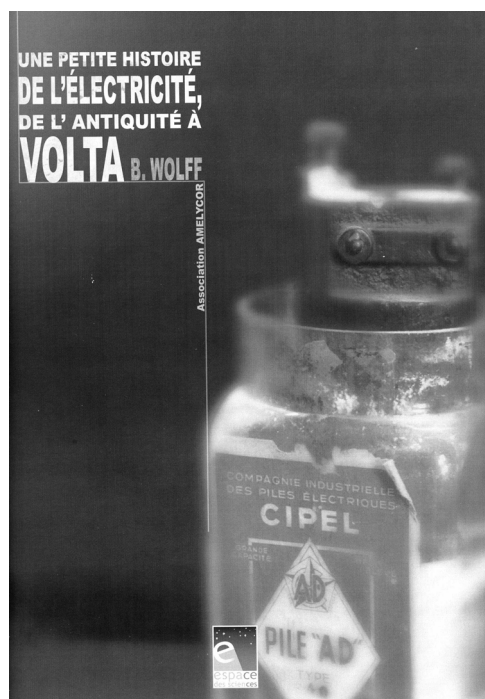
« **Volt(a) de l'étincelle à la pile** » (9-2003 / 2-2004)
Introduction par E. Drye, commissaire de l'exposition.

Jean-Noël Cloarec a fait bénéficier l'entreprise de ses talents de coordinateur, d'éditeur et de photographe.

Prix 10 €

Tirage limité. Attention ne tardez pas !

- Brochure disponible -auprès de l'Espace des sciences
-auprès d'Amélycor lors de ses manifestations

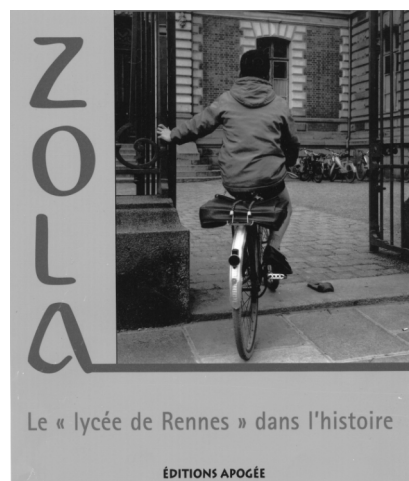


PUBLICATIONS D'AMELYCOR

- **Le livre** : *Zola, le « lycée de Rennes » dans l'histoire*
Il est disponible à la librairie Le Failler ou auprès d'Amélycor au prix de **15 €**.
- **Les films** : *Michèle et Mon lycée aux rayons X*
(productions primées du caméra-club 65-67) viennent d'être **réédités**.
Contacter l'Amélycor.

Vidéo (PAL) : prix **20 €**

DVD : prix **40 €**



Nizan, destin d'un révolté. • **Pascal Ory.**
Editions Complexe. (282 p.)

C'est une réédition, elle s'imposait à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Nizan. L'ouvrage n'a pas pris une ride. « En fait, il y a un Nizan dans chacun de nous. Appelons-le, faute de mieux, le révolté. Non pas le révolutionnaire, si l'on admet que le révolté remet toujours en question le sens de sa révolte, quand le révolutionnaire se métamorphose en homme d'ordre sitôt que les lendemains se mettent à chanter. Ce révolté, vital et fragile, nous l'étouffons plus ou moins. Il fut l'un de ceux qui l'étouffèrent le moins possible. »

A contre-voie. Mémoires de vie sociale, 1923-2000. • **Roger-Henri Guerrand.**
Folio éditions. (327 p.)

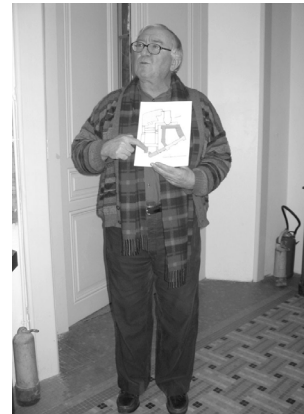
Le titre « A contre-voie » convient au parcours de Roger-Henri Guerrand. Cet ancien élève du bahut, (hypokhâgne 1942-1943), ancien enseignant à l'école d'architecture de Paris-Belleville a beaucoup publié (Les origines du logement social en France, l'histoire du Métro, le fameux « Les lieux, histoire des commodités » etc...). Un itinéraire étonnant relaté dans des mémoires fort libres de ton.

Henri Sellier. Urbaniste et réformateur social. • **Roger-Henri Guerrand et Christine Moissinac.**
La Découverte. (232 p.)

Cet ouvrage retrace la vie, trop méconnue, d'un homme d'exception dont l'action pionnière dans l'entre-deux-guerres a jeté les bases d'un urbanisme social qui marque encore aujourd'hui bien des villes françaises. Influencé dans sa jeunesse par deux « révolutionnaires » d'un type particulier, les ingénieurs Edouard Vaillant et Jules-Louis Breton, convaincu que la santé du peuple doit accompagner le projet politique, Sellier, maire de Suresnes de 1919 à 1941 va hisser sa ville au rang de modèle français de cité-jardin. Il serait dommage d'oublier cette figure de proue de la social-démocratie ; cet homme pragmatique qui voulait « moins de mots et davantage de réalités » pourrait encore inspirer des décideurs contemporains.

Jean-Noël Cloarec

VISITES



Un air très professoral pour situer la salle Hébert.

Brèves • Brèves • Brèves • Brèves • Brèves • Brèves • Brèves • Brèves • Brè

Adhérents

Au 31 mai 2005, le nombre des adhérents à jour de leur cotisation, était de **192..**

C'est bien ! mais il serait bien plus chic que nous atteignions les 200. Nous comptons sur vous pour recruter, sans attendre, de nouveaux adhérents pour 2005-2006.

Bibliothèque ancienne

- L'Amelycor a reçu la visite de Madame Emmanuelle Callac, chargée de mission au ministère de la Culture, responsable de l'évaluation des bibliothèques de Bretagne.

L'évaluation a porté sur la nature du fonds, la gestion et les conditions de conservation.

Nous venons de recevoir le rapport.

- A l'exception des grands numéros du journal officiel « Le Moniteur » qui attendent pour être déballés que leur meuble de rangement ait fini d'être restauré par nos cruciverbistes préférés, tous les volumes ont été sortis des cartons, dépoussiérés et pour une majeure partie d'entre eux mis en fiches-papier.

Un programme informatique spécial a été confectionné pour enregistrer ces fiches. Lorsque la saisie sera terminée, les données seront disponibles sur le site du lycée.

Une mise en réseau avec la bibliothèque municipale est envisagée.

Conférences

Le programme des conférences pour l'année 2005-2006 est en cours d'élaboration. Les conférences du premier semestre sont retenues mais il reste encore des incertitudes quant aux dates.

Les adhérents seront avertis par courrier dès que possible. Le programme sera également consultable sur le site :

www.amelycor.org

Harmonium

Ainsi que nous l'annoncions dans le numéro 21, l'instrument découvert dans les caves du lycée est bien un harmonium « Alexandre » du milieu du XIXème siècle.

Monsieur l'abbé Le Breton, spécialiste des instruments de musique sacrée (orgues, harmoniums) l'a authentifié et a mis l'association en rapport avec un spécialiste passionné des harmoniums « Alexandre », Monsieur Georgeault. Ce dernier estime qu'une restauration est envisageable.

Affaire à suivre...

A.T.



Cl. F. Le Baro

SOMMAIRE

EDITORIAL	p 1
LA MACHINE À NOURRIR LES BÉBÉS	p 2
CHENAPANS ET HÉROS	
• Pauvre Perrine	p 3-5
• Un héros oublié, Louis Vaneau	p 6
J'AI FRAPPÉ AU N° 5	p 7-9
LA RÉCRÉATION	p 10
HOMMAGE À PAUL RICŒUR	p 11
REQUIEM POUR UNE OPTION	p 12
LE COURANT PASSE À ZOLA	p 13-15
L'USAGE DES RUINES	p 16-17
PUBLICATIONS	p 18
LECTURES / BRÈVES	p 19
SOMMAIRE	p 20

BULLETIN D'ADHESION

Rappel : l'adhésion vous permet non seulement de soutenir et de faire vivre l'Amélycor mais aussi de recevoir l'ECHO DES COLONNES et d'être informé des dates des différentes activités de l'association,

NOM.....Prénom.....

Profession.....

Adresse.....

.....

Numéro de téléphone.....

Courriel@.....

• désire adhérer à l'AMELYCOR pour
l'année scolaire **2005 – 2006**

• ci-joint, un chèque de **15 €**



TRESORIER AMELYCOR
Cité scolaire Emile Zola
Avenue Janvier B.P. 90607
35006 RENNES-CEDEX

le.....

signature.....

